



LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel
d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 17 numéro 10

Octobre 2023

Aménagement d'un terrain de pétanque

Dans le cadre du Programme « Citoyens en action », le Conseil d'Agglomération de La Tuque a attribué un budget disponible aux citoyens désireux de présenter un projet répondant à un besoin de la collectivité.

**Le projet « Citoyens en action » est aussi et surtout un processus éducatif dont l'idée principale est d'inclure l'acteur essentiel qu'est le citoyen.*

À Lac-Édouard, c'est le projet de madame Nicole Ouellet qui a remporté la palme, soit l'aménagement d'un terrain de pétanque. Il a été aménagé sur le terrain en face du quai municipal. Ultérieurement, on y installera quelques bancs.

On peut voir sur la photo ci-dessous que deux terrains sont aménagés pour le bénéfice de toute la population. Profitons de cet espace pour nous amuser.

« Le plaisir que vous éprouverez à la pétanque sera directement proportionnel aux efforts que vous ne mettrez pas à l'apprendre. » Citation anonyme.

**Appel de projets « Citoyens en action » Politique de financement Service de développement économique et forestier (SDÉF) Ville de La Tuque ADOPTÉE LE 19 AVRIL 2022 PAR LA RÉSOLUTION AGG-2022-04-04, page 3.*

Dans ce numéro :

Aménagement d'un terrain de pétanque	1
Calendrier des activités à venir	2
Évaluation municipale	3
Vidanges des fosses septiques pour les résidents permanents	4
Chronique l'Avertisseur	5
Mise en place d'un comité « Accès au lac »	6
Comité consultatif d'urbanisme (rappel)	7
Ciné-Club Lac-Édouard	8
Des nouvelles de votre Coop	9
Changement d'heure	
Nouveaux défis pour madame Mélanie Dagenais	
Carte des sentiers de motoneige Saison 2023-2024	10
Souper de l'Âge d'Or	
Avis public	11
Réception de nouveaux livres à la bibliothèque municipale	
Initiation à la danse country	
Coordonnées de la Mairie	12
Dates des assemblées municipales pour l'année 2023	
Vaccination : message important	



Calendrier des activités à venir

Octobre 2023

Légende :  Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables
 Cours de Tai Chi et de Qi Gong (animateur M. Pierre Arseneault)

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	9 Congé férié	  10 Conseil municipal 17 h	11 J'ai un rendez-vous pour UNE PRISE DE SANG 8 h 	12	13	14
 15 Ciné-club 14 h Informations p.8	 16	17	 18 13 h 30 à 14 h 30	19	20	21
 22 Ciné-club 14 h Informations p.8	 23	24	 25 13 h 30 à 14 h 30	26	 27 Dre Amélie Sauvé	28 Souper de l'Âge d'Or Info. page 10
29	 30	 31 HALLOWEEN				

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Novembre 2023  N'oubliez pas le changement d'heure dans la nuit du 4 au 5 novembre.			 1 13 h 30 à 14 h 30	2	3	4
 5 Ciné-club 14 h Informations p.8	 6	7	 8 J'ai un rendez-vous pour UNE PRISE DE SANG 8 h 	9	10	11
 12 Ciné-club 14 h Informations p.8	 13	 14 Conseil municipal 17 h	 15 13 h 30 à 14 h 30	16	17	18



Pour prendre un rendez-vous ayant trait à une prise de sang à Lac-Édouard,
veuillez composer le 819-523-4581, **poste 2600**



Dre Amélie Sauvé vient rencontrer ses patient·e·s à son bureau au Centre communautaire.
Prochains rendez-vous : le vendredi 27 octobre et le vendredi 24 novembre.
Veuillez téléphoner au 819-653-2238 (Mairie) pour prendre un rendez-vous.

Note : Dû à sa charge de travail actuelle, Dre Sauvé nous avise qu'il n'y aura pas de rendez-vous pendant les mois de décembre 2023 et de janvier 2024. Merci de votre collaboration.

Évaluation municipale

À tous les trois ans, la Loi sur la fiscalité municipale oblige les municipalités à déposer un nouveau rôle d'évaluation. Comme il s'agit d'une compétence d'agglomération, c'est Ville de La Tuque qui est chargée de faire les appels d'offre afin de choisir la firme d'évaluateurs agréés qui aura à confectionner le nouveau rôle.

Dans notre cas, c'est Céviméc-BTF, dont le siège social est à Dolbeau-Mistassini, qui a reçu le mandat en ce qui a trait au nouveau rôle d'évaluation 2024-2025-2026. Il faut donc comprendre que ce ne sont pas les municipalités qui déterminent la valeur de vos immeubles (terrain et bâtiment), mais une firme indépendante.



Concernant le nouveau rôle 2024-2025-2026 de Lac-Édouard, voici les résultats :

Rôle précédent 2021-2022-2023

Valeurs établies 01-07-2019

Terrains	Bâtiments	Immeubles*
16 425 800 \$	53 476 600 \$	69 902 400 \$

Nouveau Rôle 2024-2025-2026

Valeurs établies 01-07-2022

Terrains	Bâtiments	Immeubles*
21 627 000 \$	65 489 600 \$	87 116 600 \$

Variations

Terrains	Bâtiments	Immeubles*
+ 31,66 %	+ 22,46 %	+ 24,63 %

*Immeuble = terrain et bâtiment

Les chalets et les maisons de villégiature comptent pour 61,77 % de la valeur totale des immeubles de Lac-Édouard alors que les résidences de 1 logement ou plus comptent pour 25,07 % de la valeur du nouveau rôle.

La valeur des chalets et des maisons de villégiature a augmenté de 25,94 % alors que celle des résidences de 1 logement ou plus a augmenté de 20,86 %. Bientôt, le rôle d'évaluation sera déposé; vous pourrez alors vérifier la nouvelle valeur de votre immeuble à <https://cevimecbtf.com>.

Vidange des fosses septiques pour les résidents permanents

Selon la loi, les fosses septiques des **résidents permanents** doivent être vidangées à tous les deux ans. Comme la dernière fois, ce sera la firme Sani-Charlevoix qui se chargera de l'opération. Rendez votre fosse accessible.

À Lac-Édouard, les travaux devraient débuter dans la semaine du 30 octobre 2023. Il est à noter que la Municipalité de Lac-Édouard agit en tant qu'intermédiaire et elle n'a aucune responsabilité envers les tiers.

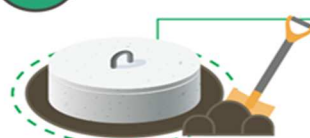
Respectez les consignes suivantes pour faciliter la vidange de votre installation septique :



1 Numéro civique bien en vue

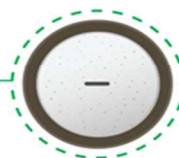
Afficher le numéro de la résidence afin qu'il soit visible du chemin principal.

2 Déterrer les couvercles



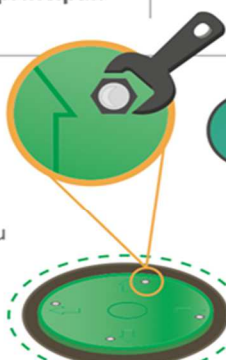
Diamètre minimal des couvercles : 50 cm (20 po)

Dégagement minimal autour des couvercles : 15 cm (6 po)



3 Dévisser les couvercles à boulons

Pour éviter les risques d'accident, dévissez les couvercles avec des outils au préalable et sécurisez les couvercles en replaçant deux boulons à la main jusqu'au moment de la vidange.



4 Libérer le stationnement et le terrain jusqu'à la fosse

Passage accessible, dégagé et sans obstacles. Barrière ouverte.



Les opérateurs n'auront pas d'outils pour dévisser les boulons

5 Bien identifier l'emplacement de la fosse

Toujours identifier l'endroit où votre fosse est située par une balise.



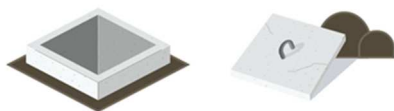
6 Rendre votre propriété sécuritaire

Chien bien attaché et loin des couvercles.



Vous devez retirer les couvercles de béton dans les cas suivants :

→ Couvercles non standards (artisanaux/trop lourds/carrés/fissurés)



→ Couvercle plus bas que le niveau du sol



→ Couvercle sous une galerie, peu importe la hauteur de dégagement



Chronique l'Avertisseur

Au changement d'heure, protégez vos vies. Vérifiez vos avertisseurs de fumée !

Dans la nuit du 4 au 5 novembre, on recule l'heure ! Le Service de sécurité incendie de la ville de La Tuque, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs de fumée et votre détecteur de monoxyde de carbone, et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps double vos chances de survie lors d'un incendie, il représente le meilleur équipement et le moins coûteux pour vous réveiller avant qu'il ne soit trop tard !



Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, téléphonez-lui auparavant afin de l'informer de vos essais, ensuite vérifiez avec elle si le signal d'alarme a bien été reçu.

Des points importants à retenir :

- ▶ Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- ▶ Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- ▶ Installez des avertisseurs de fumée dans les couloirs, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée.
- ▶ Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- ▶ S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- ▶ Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque et remplacez-le.
- ▶ Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée. Toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Pour des renseignements supplémentaires ou pour une vérification de votre installation de chauffage, communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention

C'EST L'HEURE !



**VÉRIFIEZ
VOS AVERTISSEURS**

Mise en place d'un comité « Accès au lac »

Objet : Mise sur pied d'un comité pour le règlement municipal concernant la station de lavage pour bateau, la rampe de mise à l'eau, et le stationnement

La municipalité de Lac-Édouard désire refaire le **règlement 188-2023 ayant trait à la « Tarification des mises à l'eau »**. Pour mener à bien cette refonte, le Conseil municipal désire recevoir l'avis et les recommandations des citoyens. Pour atteindre cet objectif, un comité « Accès au lac » de citoyens sera mis sur pied. Deux (2) conseillers siègeront sur ce comité, soit messieurs Jean Bernier (conseiller municipal, siège #3) et Henry Rioux (conseillers municipal, siège #4). Nous souhaitons accueillir 2 ou 3 personnes de plus sur ce comité.



Ce comité devra présenter un projet de règlement au conseil municipal qui représentera les intérêts de la population et qui respectera des objectifs en lien avec la qualité de l'environnement (qualité de l'eau, protection des berges, quiétude des villégiateurs, etc.) et la capacité qu'aura la municipalité à faire respecter ce règlement.

Pour joindre ce comité, veuillez remplir ce formulaire :

Formulaire de candidature
Nom :
Adresse :
Téléphone :
Courriel :
Pourquoi désirez-vous joindre ce comité ?
Êtes-vous familier avec les notions environnementales ?
Avez-vous une bonne connaissance du lac ?
Est-ce que vos compétences professionnelles pourraient vous aider ?

Et le faire parvenir à pierre.arseneault@lacedouard.ca. **Avant le vendredi 20 octobre 2023.**

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec :



Pierre Arseneault
 Directeur général adjoint
 819-653-2438
pierre.arseneault@lacedouard.ca

Comité consultatif d'urbanisme (rappel)

Recherche de citoyens pour siéger au comité consultatif d'urbanisme

La municipalité sollicite la candidature de citoyen·enne·s qui souhaitent siéger sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme (zonage, lotissement, construction, dérogations mineures) et de soumettre des recommandations au conseil municipal. Il est composé d'un membre du conseil municipal et de trois membres citoyens ou plus.

La durée du mandat des membres est d'au plus deux ans et est renouvelable. Les recommandations et les avis du CCU permettent au conseil municipal de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, lesquels peuvent faire valoir leur expérience dans la municipalité.

Les personnes intéressées doivent être résidentes de la municipalité, avoir une bonne capacité d'exprimer leurs opinions de façon objective, avoir un bon jugement, un esprit de synthèse et une facilité d'écoute. Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire ci-dessous et le retourner à monsieur Pierre Arseneault, directeur général adjoint, courriel : pierre.arseneault@lacedouard.ca.



La municipalité de Lac-Édouard désire remercier M. Jean Bergeron pour son implication durant son mandat sur le CCU. Ses conseils et ses critiques constructives ont permis au Conseil de prendre des décisions judicieuses.

Formulaire de candidature – Membre au CCU

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

- Pourquoi désirez-vous devenir membre du CCU ?

- Êtes-vous familier avec les notions d'urbanisme ? _____

- Avez-vous une bonne connaissance de la Municipalité ? _____

- Est-ce que vos compétences professionnelles pourraient vous aider ? _____

.....

Ciné-Club Lac-Édouard



À tous les cinéphiles, nous sommes de retour avec notre Ciné-Club. Nous ferons de notre mieux pour vous offrir une sélection de films intéressants. C'est donc un rendez-vous au Centre communautaire, 195, rue Principale, le dimanche après-midi à 14 h.

Bienvenue à toutes et à tous,
Rollande Lecours et Lise Rousseau

Date	Titre	Type	Principaux Acteurs	Réalisateur
2023-10-15	Avatar, La voie de l'eau	Science-fiction	Sam Worthington, Zoe Saldana	James Cameron
2023-10-22	Le temps d'un été	Comédie dramatique	Patrice Robitaille, Élise Guilbault	Louise Archambault
2023-11-05	Billy Elliot	Comédie dramatique	Jamie Donnelly, Julie Walters	Stephen Daldry
2023-11-12	Vous avez un message	Comédie romantique	Tom Hanks, Meg Ryan	Nora Ephron



Sur Pandora, plus d'une décennie après la guerre entre le peuple autochone des Na'vi et les humains, Jake Sully (Sam Worthington) assume désormais son rôle de chef des Omatikaya. Lui et sa compagne Neytiri (Zoe Saldana) ont formé une famille et font tout pour rester aussi soudés que possible. Ils sont cependant contraints de quitter leur foyer et d'explorer les différentes régions encore mystérieuses de Pandora.

Ce film sera diffusé en 3D. **Apportez vos lunettes de projection si vous en possédez car nous avons seulement 10 paires en disponibilité.**



Depuis plus de 25 ans, Marc Côté, aumônier de rue et curé de paroisse, vit avec les pauvres et les itinérants. Épuisé de tenir à bout de bras son église qui sert de refuge, stressé par les comptes qu'il n'arrive plus à payer, celui-ci doit se rendre à l'évidence : devra-t-il fermer les lieux ?

Voici alors qu'il hérite d'un domaine dans le bas-Saint-Laurent. Il décide alors d'y amener les itinérants qui vivent dans son église pour leur offrir de vraies vacances. Avec soeur Monique, sa fidèle collaboratrice, ils s'engagent dans une aventure remplie d'humanité.



Billy Elliot
(Quelques ballons)

Dans le nord-est de l'Angleterre, en 1984, Billy Elliot est un jeune garçon de onze ans qui habite dans une petite ville minière avec son père Jackie, son frère aîné Tony et sa grand-mère maternelle. Comme tout le voisinage, Jackie et Tony font le même métier : mineur. Billy quant à lui, va encore à l'école puis fait de la boxe après la classe.

Mais, Billy n'aime pas beaucoup la boxe et présente soudain une curiosité pour le cours de danse qui partage désormais le local avec son club et dont le cours est constitué uniquement de filles. Alors, il suit des cours en cachette de sa famille laquelle estime que la danse n'est pas faite pour les garçons.



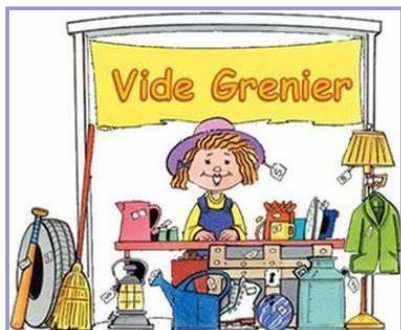
*Vous avez
un message*



Kathleen Kelly est l'heureuse propriétaire d'une petite librairie, héritage maternel. Elle vit avec son fiancé Frank qui est écrivain. Issu d'une famille richissime, Joe Fox vient d'ouvrir une librairie de la chaîne de Fox Books, ouverture qui va provoquer la fermeture des petites librairies avoisinantes, ce dont il est conscient mais les affaires sont les affaires. Il est également fiancé avec Patricia, narcissique au caractère bien trempé.

Dans la vraie vie, les jeunes gens se détestent cordialement. Sans le savoir, ils se connaissent pourtant, ayant entamé une relation sur Internet de manière purement amicale, sous les pseudonymes de Shopgirl et NY152. Lorsqu'ils décident de se rencontrer, Joe est le premier à apprendre la vérité. À partir de là, son regard sur la jeune femme passionnée et idéaliste va changer.

Des nouvelles de votre coop



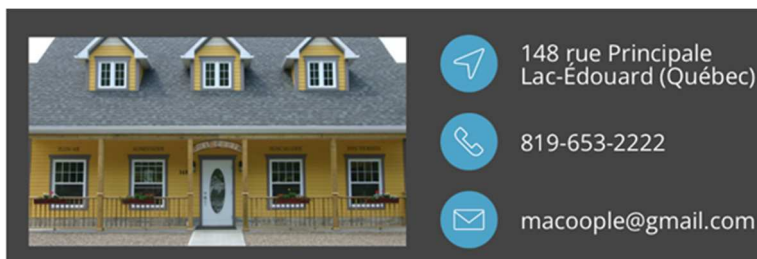
Malgré la température peu encourageante à mettre le nez dehors, cette activité fut un succès pour les 5 personnes qui y ont participé soit, Rollande Lecours, Hélène Morisset, Louise Pouliot, Line Turner et Édith Verreault.

« Bravo les filles, c'est une bonne idée. » Ce commentaire émit par plusieurs personnes nous a vraiment encouragées à organiser un autre Vide Grenier à une date ultérieure, probablement au mois de juin 2024. Merci à toutes et à tous pour votre participation.

À l'an prochain,

Rollande Lecours, membre du CA de la Coop.

Heures d'ouverture du magasin général



148 rue Principale
Lac-Édouard (Québec)

819-653-2222

macoople@gmail.com

Dimanche au jeudi :

8h 30 à 18 h 30

Vendredi et samedi :

8 h 30 à 20 h

Continuons à acheter chez nous. Bienvenue à toutes et à tous !

Changement d'heure



Le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du 4 au 5 novembre 2023.

Nous reculerons donc l'heure pour un retour à l'heure normale de l'est (heure d'hiver).



Nouveaux défis pour madame Mélanie Dagenais



Madame Mélanie Dagenais nous a fait part qu'elle désirait maintenant relever de nouveaux défis. Elle a cessé son emploi à la municipalité le 23 septembre dernier. Elle occupait les fonctions de directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-Édouard et ce, depuis le 1^{er} janvier 2019.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour lui souhaiter toutes les chances possibles dans la réalisation de ses projets futurs.

Larry Bernier, maire

Carte de sentiers de motoneige : saison 2023-2024

La saison blanche approche à grands pas. Voici les tarifs des droits d'accès aux sentiers en vigueur pour la saison 2023-2024.

- **440 \$** : droit d'accès annuel acheté le ou avant le 9 décembre 2023;
- **530 \$** : droit d'accès annuel acheté après le 9 décembre 2023.

Les tarifs des droits d'accès incluent le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire en vertu de l'article 19 de la Loi sur les véhicules hors route, ainsi que les taxes applicables.

L'acquisition de votre droit d'accès doit obligatoirement se faire via Internet (achat en ligne) à : <https://fcmq.qc.ca>

Si vous n'habitez pas dans le Haut-Saint-Maurice mais que vous pratiquez la motoneige dans notre région (ex. Lac-Édouard), nous vous invitons à inscrire les numéros identifiant le Club Motoneige La Tuque soit le 409 et 07 pour la région lors de votre achat en ligne plutôt que ceux du club près de votre résidence. En effet, si vous vous procurez votre droit d'accès dans le sud et que vous faites de la motoneige dans le Haut-Saint-Maurice, les revenus restent dans le sud alors que les dépenses (entretien des sentiers) se retrouvent dans le Haut-Saint-Maurice.

**Prenons notre carte en ligne, en encourageant Club Motoneige La Tuque
Bonne saison !**



Souper de l'Âge d'Or le samedi 28 octobre

Club Âge d'Or LAC-ÉDOUARD VOUS INVITE À PARTICIPER À SON ACTIVITÉ

HALLOWEEN

Prévue le SAMEDI, 28 OCTOBRE 2023 À COMPTER DE 18 H

À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE LAC-ÉDOUARD.

**UN DÉLICIEUX SOUPER VOUS SERA SERVI AU COÛT DE 22 \$
ET NOUS EN PROFITERONS PAR LA SUITE POUR SE DIVERTIR.**

VOUS POUVEZ VENIR DÉGUISÉ SI CELA VOUS INTÉRESSE !

ON VOUS ATTEND !

CAROLE BARIBEAULT, PRÉSIDENTE

CLAIRE ROY LAGEUX, ADMINISTRATRICE

RÉNALD CLOUTIER, VICE-PRÉSIDENT

MARJELAINE CHABOT, ADMINISTRATRICE

RACHEL FLUET, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

FRANÇOIS DESCARREAU, ADMINISTRATEUR

**POUR CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE, COMMUNIQUEZ AVEC
CAROLE (819-653-2259 OU MARJELAINE (819-6532580**

AU PLUS TARD, LE MARDI 24 OCTOBRE 2023 20 H



Avis public



ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Projet de plan de gestion des matières résiduelles de l'Agglomération de La Tuque



Cette assemblée de consultation publique a pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de Plan de gestion des matières résiduelles et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet.

Le projet de Plan de gestion des matières résiduelles de l'Agglomération de La Tuque peut être consulté aux bureaux de la Mairie de Lac-Édouard durant les heures normales d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Web de Ville de La Tuque (www.latuque.ca).

Le lundi 27 novembre à 19 h, toute la population de Lac-Édouard est invitée à cette rencontre

au 195, rue Principale, Lac-Édouard.

Bienvenue à toutes et à tous.

Réception de nouveaux livres à la bibliothèque



Le mardi 26 septembre nous avons reçu de nouveaux livres provenant de Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie. Ils n'attendent que vous pour vous faire découvrir de nouveaux horizons.

Notre bibliothèque Marie-Desbiens est ouverte du lundi au jeudi de 9 h à midi et de 13 h à 16 h. Bienvenue à toutes et à tous.

N'oubliez pas que vous pouvez emprunter les différentes revues mises à votre disposition.



Parc municipal de la Batiscan



Rappel : l'accès au Parc municipal de la Batiscan se termine le 15 octobre.

À l'été prochain !

Initiation à la danse country



Seriez-vous intéressés à suivre des cours de danse country ? De plus, y a-t-il quelqu'un qui serait disponible pour animer cette activité un soir par semaine ?

Communiquez avec Nancy Lareau,

Courriel : nancylareau@hotmail.com

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : agente@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :
Larry Bernier
Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours@icloud.com
Collaboration : Pierre Arseneault

Message important



Nous venons d'être informé qu'il n'y aura pas de séance de vaccination contre la grippe cette année à Lac-Édouard.

La clinique de vaccination se tiendra à l'hôpital de La Tuque.

Vous devez, comme pour la vaccination contre la COVID-19, vous inscrire sur Clic-Santé à : <https://portal3.clicsante.ca/> ou téléphoner à 1-877-644-4545

Merci de votre collaboration.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT

Monsieur Pierre Arseneault (819) 653-2438
Courriel : pierre.arseneault@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

INSPECTION MUNICIPALE - PERMIS DE CONSTRUCTION

Monsieur Daniel Bouvier, Inspecteur municipal
(819) 653-2138 / Courriel : inspection@lacedouard.ca

HYGIÈNE DU MILIEU

Monsieur Jean-François Lessard
Responsable des eaux usées et eau potable
(819) 653-2238 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca



ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

Le mardi 14 novembre 2023 à 17 h

Bienvenue à toutes et à tous !

Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2023

10 janvier	11 avril	11 juillet	10 octobre
14 février	9 mai	8 août	14 novembre
14 mars	13 juin	12 septembre	12 décembre

Toutes les assemblées débuteront à 17 h.

Veuillez inscrire ces dates à votre agenda.